

Le plagiat dans tous ses états

Plagiarism in all its forms

DAKHIA Mounir¹

¹ Université Mohamed Khider - Biskra —Algérie/mounir.dakhia@univ-biskra.dz

Abstract:

Notre contribution se veut une réflexion autour d'un phénomène très répandu dans le milieu universitaire à savoir le « plagiat ». Notre intérêt porte essentiellement sur les types de plagiat employés par les étudiants dans les travaux scientifiques. Vu l'importance de la thématique abordée, nous nous contentons dans le présent travail de citer les types de plagiat. Ensuite, nous aborderons les causes et les conséquences de ce phénomène qui prend de l'ampleur. Enfin, nous proposons certaines mesures pour lutter contre le « copier-coller ». Cependant, en amont à ces mesures coercitives, une formation rigoureuse à l'élaboration d'écrits devrait être mise en place à chaque niveau de la formation ayant pour objectif de former les étudiants à l'écrit scientifique en particulier et ce pour faire acquérir à ces dits étudiants des compétences discursives nécessaires à l'élaboration de leurs travaux écrits exigés dans leur parcours universitaire.

Mots-Clés: Plagiat; copier-coller; types de plagiat; conséquences; lutte.

Jel Classification Codes: O33.

ملخص:

تهدف مساهمتنا إلى أن تكون انعكاسا لظاهرة شائعة جدا في العالم الأكاديمي، وهي "الانتحال". يركز اهتمامنا على أنواع الانتحال التي يستخدمها الطلاب في العمل العلمي. نظرا لأهمية الموضوع الذي تم تناوله، فنحن راضون في هذا العمل عن ذكر أنواع الانتحال. ثم سنناقش أسباب وعواقب هذه الظاهرة المتنامية. أخيرا، نقترح بعض الإجراءات لمحاربة "نسخ ولصق". ومع ذلك، قبل هذه الإجراءات القسرية، يجب وضع تدريب صارم على الكتابة الكتابية في كل مستوى من مستويات التدريب بهدف تدريب الطلاب على الكتابة العلمية على وجه الخصوص وهذا لجعلهم يكتسبون ما يسمى الطلاب بالمهارات الخطابية اللازمة لتطوير أعمالهم الكتابية المطلوبة في دراستهم الجامعية.

الكلمات المفتاحية: الانتحال الأدبي؛ نسخ ولصق؛ أنواع الانتحال الأدبي؛ العواقب؛ المكافحة.

تصنيف JEL: O33

Abstract:

Our contribution is a reflection on a widespread phenomenon in the academic world, namely "plagiarism". Our main interest is in the types of plagiarism used by students in scientific work. Given the importance of the topic, we will limit ourselves in this work to citing the types of plagiarism. Then, we will discuss the causes and consequences of this growing phenomenon. Finally, we propose some measures to fight against "copy-pasting". However, prior to these coercive measures, rigorous training in writing should be put in place at each level of training with the aim of training students in scientific writing in particular and to enable them to acquire discursive skills necessary for the development of their written work required in their university career.

Keywords: Plagiarism; copy-paste; types of plagiarism; consequences; fight.

JEL Classification Codes: O33.

1. Introduction

Depuis l'usage massif de l'Internet et des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, beaucoup d'universitaires ont été tentés à de nouvelles formes de fraude, notamment ce que l'on appelle désormais : le « plagiat ».

Ce phénomène devient très préoccupant car il touche de nombreux domaines des activités humaines: scientifique, littéraire, économique et industrielle ...

« ... Le plagiat est souvent compris comme une infraction au droit de propriété intellectuelle, initié en Europe au XV^e siècle et inscrit dans la loi française à la Révolution, le 19 juillet 1793 pour protéger les créateurs...
»¹

2. Le plagiat : aspects définitoires:

Selon le dictionnaire LAROUSSE (1998), le « plagiat » est le fait de « piller les œuvres d'autrui en donnant pour siennes les parties copiées ».²

Le Petit Robert (2005) définit plus sévèrement encore le plagiat en le qualifiant de « vol littéraire », indiquant ainsi clairement qu'il est passible de sanction »³

L'étymologie du concept de plagiat en langue française vient de «plagiaire» lequel dérive du mot grec «plagios» qui signifie «oblique, fourbe» et en latin «plagium» et «plagiarus» qui désigne le vole des esclaves d'autrui, enfin du verbe «plagier» qui veut dire «Copier un auteur en s'attribuant indûment des passages de son œuvre»(Larivée, 1995; p 161)

3. Types de plagiat:

« ..., Des étudiants peuvent être tentés d'avoir recours à certains types de triche à l'aide des technologies, le plus fréquent, le plus connu et le plus complexe étant le plagiat électronique »(Perreault, 17 janvier 2007p 5).

Ce phénomène peut prendre différentes formes, on présente les principales Alors configurations de cette pratique. Selon Serge LARIVÉE, dans son article la notion de plagiat scientifique (1995)⁴ il distingue plusieurs types de plagiat. Il cite dans son article cinq types de plagiat :

❖ Le plagiat classique:

Il est l'un des types qui consiste à violer la loi sur le droit d'auteur, selon Brunet : « plus que tout autre type de violation de droit d'auteur, le plagiat est une question de faits : pour être protégeable, l'œuvre ne peut pas être une simple idée. Il faut qu'elle soit une forme tangible d'expression »⁵ cette définition n'empêche pas de distinguer entre l'œuvre plagiée et non plagiée.

Le plagiat classique contrevient en s'appropriant, tout ou en partie, les idées d'une personne ou d'un texte, sans en indiquer la provenance explicite, par exemple, lors d'une citation explicite, où on occulte les guillemets et la référence correspondants à la citation prise d'un ouvrage ou un article.

❖ La paraphrase:

Selon J.P. Cuq la paraphrase « est la reformulation d'un énoncé pour le rendre plus clair, plus précis dans la même situation. La compréhension d'un énoncé implique en effet qu'on sache lui faire correspondre d'autres énoncés ayant la même signification, autrement dit faire une traduction intralinguistique ... »⁶.

Alors elle est plus répandue et pratiquée parce qu'elle présente les idées de quelqu'un sans utiliser les mêmes mots, en les intégrant directement dans l'énoncé (réécrire le contenu d'un texte, changer les mots et les structures des phrases...).

Selon Serge Larivée on distingue deux sortes de paraphrases la « paraphrase acceptable » laquelle, selon Dubois, est : « l'énoncé d'une idée dans des mots différents mais de même longueur »⁷

alors que la « paraphrase abusive » est de prendre un texte déjà publié et changé quelques mots de façon à créer un nouveau texte.

Il est donc difficile de distinguer entre la paraphrase acceptable et la paraphrase abusive.

❖ Le plagiat de traduction:

Ce type de plagiat consiste à traduire un texte d'une langue à une autre, ici, l'auteur tente de faire passer cet énoncé traduit pour son propre texte, « La détection de ce type de plagiat est particulièrement difficile surtout lorsque le plagiaire se contente de traduire de courts extraits difficilement repérables dans un texte. Par contre, celui qui tenterait de s'attribuer la paternité de la traduction d'une œuvre entière serait plus facilement repérable »⁸.

Ceci nous rappelle le cas de Bertholow (1862) qui a publié un article dans un journal anglais, reconnu comme étant une traduction littéraire d'un essai français.

❖ L'auto-plagiat (inacceptable/involontaire):

L'auto-plagiat ou le plagiat inacceptable/involontaire s'applique particulièrement aux énonciateurs de leurs propres textes. Souvent, certains auteurs réutilisent leurs énoncés dans de nouveaux travaux en omettant ou en se gardant de signaler qu'ils les avaient déjà publiés auparavant.

« L'auto-plagiat doit, non seulement être perçu comme une réutilisation de sa propre création, de ses propres écrits ce qui lui donnerait une légitimité, mais comme l'exploitation à des fins de publication, de production, d'une seule et unique réalisation »⁹

Le véritable « auto-plagiat » présente en même temps un travail déjà soumis dans des moments différents sans s'appuyer aux publications précédentes., il est donc involontaire et difficile à comprendre.

❖ Le plagiat oral:

La reconnaissance du plagiat ne s'applique pas seulement aux textes écrits, mais aussi dans les exposés oraux. Ainsi nous lisons dans un article de Serge LARIVÉE « Les allégations récentes que Martin Luther King

aurait plagié de larges extraits de sa thèse de doctorat et de ses écrits, ainsi que de ses discours politiques et religieux. »¹⁰. Ceci s'explique aisément dans les sociétés africaines et arabes de tradition orale.

Le plagiat oral implique aussi les informations transmises par certains enseignants universitaires à leurs étudiants « Dans les faits pourtant, aucun enseignant universitaire, sauf erreur, ne s'est fait accuser de plagier, ses notes de cours qui, par définition ou presque, sont rarement de son cru ». ¹¹

Particulièrement aujourd'hui, depuis l'avènement de l'Internet, la quasi-totalité des enseignants préparent leurs cours en puisant leurs contenus des encyclopédies, telle que Wikipédia ou autre source numérique disponible sur le web. Ceci est valable aussi pour les étudiants qui pour un exposé ou une recherche recourent à l'Internet pour les préparer.

2.6. L'achat d'un travail de recherche

D'un part, il existe un autre phénomène qu'on pourrait qualifier de plagiat est le fait de solliciter un tiers personne moyennant rémunérations pour nous préparer un travail de recherche : exposé, mémoire, thèse, rapport...

C'est ce que note le professeur Rachid RAISSI, maître de conférences à l'université de Ouargla : « ...beaucoup d'étudiants payent d'une façon ou une autre soit pour se faire corriger ou pour qu'on leur écrive leur mémoire. Cette pratique existe dans d'autres pays et les candidats sont en principe autorisés à le faire sauf qu'il leur faut mentionner soit le nom du correcteur soit le nom de l'écrivain. Sans cela, cette pratique devient illicite parce qu'elle relève de la fraude puisqu'elle vise en fin de compte à tromper l'encadreur et l'examineur ... », ¹²

D'autre part, il existe des sites francophones qui facilite l'acheter d'un travail déjà réaliser sur l'internet exemple le site : <http://www.oboulo.com>, il permet de « choisir la longueur du travail désiré (moins de 10 pages, plus de 10 pages, de 20 pages, etc.) et son format (Word, pdb, PowerPoint, etc.) ». ¹³

2.7. Le plagiat direct

Ce type de plagiat est le plus caractérisé, il est perçu comme étant l'un des plus évidents, ici le plagiaire ne se contente pas seulement de s'inspirer ou d'emprunter des idées d'un travail d'autrui, mais au contraire, il s'approprie l'intégralité du travail de quelqu'un d'autre sans mentionner ses sources. C'est une violation caractérisée des droits d'auteur, ce type de plagiat quand il est découvert il entraîne des poursuites judiciaires...

3. Les causes et les conséquences du plagiat

❖ Les causes du plagiat:

Le plagiat est une plaie pour la recherche, ce phénomène de la tricherie est dû à plusieurs causes dont on peut citer les plus importantes :

- L'absence et/ou ignorance de la loi sur les droits d'auteur,
- L'indisponibilité et /ou la cherté des ouvrages dans les bibliothèques et les librairies,

- Les difficultés des enseignants à prendre en charge leurs étudiants, notamment en écriture de recherche scientifique,
- Les carences des étudiants à produire des écrits selon les normes universitaires,
- La saturation des étudiants pour préparer leurs travaux d'étude,
- Le manque de références et de travaux sur certains thèmes,

❖ Les conséquences du plagiat:

Parmi les conséquences du plagiat que nous pouvons énumérer, nous en citerons les plus frappantes :

- le plagiat attesté dans certains travaux d'étudiants discrédite gravement leur auteur,
- retard dans l'acquisition de compétences en méthodologiques de recherche universitaire.

4. Le plagiat dans les milieux universitaires

L'apparition du plagiat dans les milieux universitaires est plus en plus répandue. Il touche particulièrement les étudiants. Ce fait se manifeste par le « copier-coller » dans leurs travaux qui comporte énormément de phrases et de citations provenant d'internet recopiées sans en citer les sources utilisées.

Dans un rapport écrit par l'université de Genève en avril 2008 pour évaluer l'ampleur du plagiat au sein des étudiants de l'université de Lyon. A la question posée aux étudiants « *Pourquoi recourez-vous au "copier-coller" ?* », on relève les réponses et les pourcentages suivants¹⁴ :

Réponses	%
«Par manque de temps »	34.8%
«Par facilité »	59.7%
« Tout le monde le fait »	8.2%
Pratique sans risque de sanction et les professeurs ne voient pas la différence.	5.8%

Ces réponses-prétextes nous paraissent loin des causes profondes qui poussent ces étudiants à recourir au plagiat. En effet, nous pensons que les causes qui aggravent ce problème chez les étudiants demeurent plutôt des difficultés liées pratiquement à leurs méconnaissances linguistiques, discursives et méthodologiques pour construire eux-mêmes des énoncés « scientifiques » satisfaisants.

5. Les droits d'auteur

Dans un travail de recherche, la plupart des apprenti-chercheurs ont l'habitude de copier des textes, des images, des dessins... sans faire attention de citer les références utilisées. On croit alors que tout est permis. La connaissance de la limitation d'utiliser d'autres ressources dans leurs travaux relève essentiellement de la loi sur le droit d'auteur. L'information sur cette loi dans les milieux universitaires doit aboutir à convaincre les étudiants à la nécessité de réaliser des travaux personnels, originaux et par conséquent honnêtes. En effet, « d'un point de vue juridique, le plagiat considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur (ou copyright), il peut être

assimilé à un délit de contrefaçon »¹⁵ donc ce phénomène du plagiat, outre qu'il est puni par les instances disciplinaires des universités, il peut être poursuivi pour se transformer en un délit réprimé par la loi juridique.

6. La lutte contre le plagiat

Comme le plagiat devient un phénomène tellement préoccupant mettant en danger l'éclosion des compétences et encourage plutôt la déperdition des savoirs et des savoir-faire des chercheurs, il devient urgent, voire vital de lutter contre ce phénomène, de prendre conscience de ce fait aussi bien au niveau national, qu'au niveau international, car il y va de la crédibilité des travaux universitaires... Pour prévenir le plagiat, nous pensons que certaines mesures devraient être prises par les institutions scolaires et universitaires. Un contrôle rigoureux des travaux des étudiants devrait être effectué avant de les certifier ou les valider. En cas de plagiat avéré, le plagiaire doit être sévèrement puni.

Cependant, en amont à ces mesures coercitives, une formation rigoureuse à l'élaboration d'écrits devrait être mise en place à chaque niveau de la formation, par exemple on propose aux étudiants des activités renforcées ayant pour objectifs de les former à l'écriture en général, et à l'écriture scientifique en particulier et ce pour faire acquérir à ces étudiants des compétences discursives nécessaires à l'élaboration de leurs travaux écrits exigés dans leur parcours universitaire.

C'est ainsi qu'on pourrait dissuader les étudiants au recours au « couper-coller » pratique très répandue depuis que l'Internet est devenu la ressource presque exclusive des étudiants en matière de recherche.

Cependant, il nous semble que c'est à l'institution universitaire de se doter d'outils de lutte contre le plagiat (des logiciels de vérification de plagiat). On pourrait, par exemple, de niveau de chaque faculté créer un service de vérification des mémoires et des thèses avant leur soutenance et leur validation.

Dans ce domaine, il existe sur la toile beaucoup de logiciels sur sites gratuits ou payants qui proposent des vérifications des traces de plagiat dans les travaux de recherche.

On pourrait en citer parmi d'autres les plus connus :

http://www.copyscape.com	C'est une version gratuite qui permet de vérifier très vite l'existence du plagiat, et l'analyse ne porte pas sur les travaux des étudiants, alors la base de comparaison reste confuse.
http://turnitin.com	Est l'un des Américains sites payants et les plus efficaces surtout au niveau international.
http://www.urkund.com/fr	Est un logiciel suédois qui payantes (: « L'analyse, qui se fait par mail, porte sur les données disponibles sur Internet, des ressources scientifiques payantes (comme proquest) et leur propre corpus de documents d'étudiants » ¹⁶
http://www.compilatio.net	Est un site français qui « permet de faire une analyse en ligne, il propose des solutions anti-plagiat et de veille sur Internet » ¹⁷
https://www.plag.fr/	Logiciel anti-plagiat gratuit. Multilingue. En ligne. Professionnel.

7. Conclusion

Dans, cette proposition, nous avons mis l'accent sur quelques définitions du « plagiat » et de ses types dans les travaux de recherches notamment les mémoires de fin d'étude et la nécessité de réaliser des travaux originaux. Nous pensons que la plupart des étudiants déclare recourir à la « triche » en plagiant dans leurs productions, des extraits de travaux scientifiques dont ils ne sont auteurs sans prendre la peine de mentionner leurs sources.

8. Bibliographie

1. Barré-De Miniac, CH, Le rapport à l'écriture aspects théoriques et didactiques, Éditeur : Presses universitaires du Septentrion, Lieu d'édition : Villeneuve d'Ascq, 2012
2. Boch, F et Frier, C, Écrire dans l'enseignement supérieur des apports de la recherche aux outils pédagogiques, Éditeur : UGA Éditions, Lieu d'édition : Grenoble, Date de mise en ligne : 28 février 2017
3. Cornille, J-L Plagiat et créativité, Editions Rodopi B.V., Amsterdam - New York, NY 2008, synthèse de lecture
4. Cuq, J-P, Dictionnaire de didactique du Français langue étrangère et seconde, CLE international, Paris 2003
5. Dictionnaire LAROUSSE, édition 1998
6. Dictionnaire Le Petit ROBERT, édition 2005
7. Koubi, G lutter contre le plagiat à l'université à l'attention des étudiants de Master 2 Recherche..et des doctorants, le 2 novembre 2008
8. Larivée, S, la notion de plagiat scientifique, Université de Montréal, 27 juin 2017
9. Perreault N, le plagiat et autres types de triche scolaire à l'aide des technologies : une réalité, des solutions, 17 janvier 2007
10. Pollet, M-CH L'écrit scientifique à l'aune des littéracies universitaires, presses universitaires de Namur 2014
11. Raissi, R, le plagiat, Université Kasdi Merbah Ouargla, <https://revues.univ-ouargla.dz> (article consulté le 20 novembre 2022)
12. Simonnot, B « Le plagiat universitaire, seulement une question d'éthique ? », Questions de communication, 26 | 2014.
13. Zotian, E, Plagiat, intertextualité, citation : quelles frontières ? », Appel à contribution, Calenda, Publié le jeudi 26 avril 2018, <https://calenda.org/440609>
14. Bergadaà, M Du plagiat à la normalité, Janvier 2006,
15. Bergadaà, M, Rapport , La relation éthique-plagiat dans la réalisation des travaux personnels par les étudiants, Université de Genève , avril 2008
16. FDP , Le plagiat dans les e-productions des étudiants : importance, prévention et solutions pour l'Université , Rapport de synthèse - septembre 2007, Université catholique de Louvain (UCL) – Belgique, <https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/ipm/documents/RapportSynthesePlagiat.pdf>
17. <http://responsable.unige.ch/assets/files/ETATDE-LA%20SITUATION-SELON-LES- ETUDIANTS-jan2006.pdf>
18. De daran, H, Outils anti-plagiat, disponible sur <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1668-outils-anti-plagiat.pdf> consulté le 11/ 04/2022
19. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/525017/l-ampleur-du-plagiat-dans-les-universites#>, consulté le 11/04/2022

توصيات الملتقى

من خلال هذا الملتقى يمكننا من الخروج بجملة من التوصيات التي نراها قد تساعد الطلبة والباحثين العلميين في إعداد مذكرات تخرجهم، كما نأمل أن تجسد هذه التوصيات على أرض الواقع:

1. ضرورة وضع آليات وقائية للحد من ظاهرة السرقة العلمية أكثر منها ردعية لخطورتها على الوسط الأكاديمي وعلى منظومة البحث العلمي؛
2. الاستعانة ببرامج العلمية الحديثة للكشف عن الانتهاكات العلمية والانتحال داخل المؤسسات الجامعية لجميع المستويات (ليسانس، ماستر، دكتوراه...):
3. توفير برامج موثوقة ومجانية على مستوى الجامعة للكشف عن الانتحال العلمي في الأعمال العلمية للباحثين؛
4. لابد من تطبيق مختلف التدابير الوقائية وتدابير الرقابة من أجل كشف ومتابعة مختلف صور السرقة العلمية؛
5. تفعيل دور المشرف على الطلبة الباحثين سواء كان ذلك في مستوى ليسانس أو الماستر أو الدكتوراه، بما يحول دون وقوع في السرقات العلمية في الإنجازات الأكاديمية، في ظل وجود جزاءات أدبية ومدنية مكانية وجنائية لمرتكب فعل السرقة العلمية وكذا شريكه وإمكانية تشديد الجزاء في حالة العود؛
6. ضرورة الإهتمام بشكل أكبر وأكثر جدية وفعالية بشأن الحملات التوعوية والتحسيسية حول خطورة ظاهرة السرقة العلمية؛
7. على المشرع تجريم صور السرقة العلمية لأن خطورة الظاهرة تقتضي أكثر من مجرد قرار تنظيمي لمكافحتها ومحاولة حد لانتشارها؛
8. ضرورة توفير لجنة متخصصة ذات طابع مستقل، في القضايا الأخلاقية البحثية والأمانة العلمية في الهيئات البحثية، وذلك لمراقبة البحوث العلمية وفرض العقوبات على البحوث التي تخل بالأمانة العلمية؛
9. استحداث مكتب خاص على مستوى وزارة التعليم العالي والبحث العلمي الاستقبال البلاغات المتعمقة بالسرقات العلمية؛
10. ضرورة الالتزام بالجانب الأخلاقي وعلى رأسها الأمانة العلمية مما ينتج عنه بحوث أصيلة وذات نوعية؛
11. الابتعاد عن كل ما يمكن أن يؤثر على البحث الأكاديمي من انتحال وغش وسرقة وغيرها من المظاهر السلبية والتي سوف تؤثر على جودة العليم والبحث العلمي؛
12. برمجة مقياس أخلاقيات البحث العلمي لدى كافة التخصصات في الجامعة وفي كافة المسار الدراسي للطلبة، وتنظيم الندوات والمؤتمرات العلمية، والتطرق فيها لمواضيع حقوق المؤلف والملكية الفكرية والأمانة العلمية، وتوعية الطلبة بخطورة السرقة العلمية والعقوبات التي تسلط على من يقوم بارتكابها؛
13. تنظيم دورات تكوينية لفائدة طلبة الدكتوراه حول قواعد التوثيق العلمي وكيفية تجنب السرقات العلمية؛
14. إنشاء أدلة إرشادية على مستوى كل جامعة تحدد فيها كيفية الاقتباس وقواعد التوثيق والعقوبات المترتبة عن عدم الالتزام بها كنوع من الردع؛
15. إلزامية التوقيع على تعهد باحترام أخلاقيات البحث العلمي بالنسبة لطلبة الدكتوراه في كل سنة تسجيل إضافة إلى السهر على تطبيق نصوص القرار الوزاري 933 وعدم التساهل في ذلك؛

16. ضرورة تعديل القرار الوزاري 1082 لسنة 2020 من خلال التمييز بشكل صريح بين السرقة العلمية المرتكبة بشكل عمدي وغير عمدي حتى لا يوضع الباحثون اللذين يقدمون على الشكل الثاني على قدم المساواة مع من توفرت لديهم النية في الإقدام على السرقة العلمية؛
17. ضرورة تفعيل نصوص العقوبات الخاصة بالسرقات العلمية، وانتهاك حقوق الملكية الفكرية داخل الجامعات والعمل على التأكيد عليها وتطويرها، بما يتلاءم مع التطور التكنولوجي الرقمي؛
18. التوعية العلمية والأخلاقية في أوساط الطلبة والباحثين وترسيخ فكرة الأمانة العلمية، والعمل على سن تشريعات وقوانين صارمة كوسيلة ردع وحماية قانونية؛
19. إبراز دور الهيئات العلمية وتفعيل المجالس التأديبية، بتسليط عقوبات أكثر صرامة وردع على الطلبة والأساتذة الباحثين والمعاملة العادلة بين جميع المنتحلين؛
20. إلغاء سياسة التسامح اللاحق مع مرتكبي السرقة العلمية وتسليط أشد العقوبات إدارية والردعية على كل من يجرؤ على ارتكاب جريمة السرقة وانتهاك حقوق الآخرين وإنجازاتهم؛
21. العمل على توفير قاعدة بيانات تتضمن البحوث والرسائل العلمية، بالجامعات ومراكز البحوث بالدول العربية ونشرها الكترونياً، وإقامة تعاون دولي يهتم بإعداد قاعدة بيانات دولية مشتركة لكشف السرقة العلمية؛
22. الاستفادة من تجارب الدول الأجنبية التي لاقت نجاح في مكافحة هذه الجريمة وتعميمها على باقي الدول وتوحيد الجهود العربية قصد تطوير برمجيات فعالة وتدعم اللغة العربية؛
23. تغيير أنظمة النجاح والترقيات التي تبحث في الكم أكثر من الكيف وضرورة البحث عن حلول مناسبة لها على مستوى الطلبة والأساتذة على حد سواء.
24. محاربة المكتبات التي تبيع رسائل جامعية معدة حسب الموضوع الرسالة، وتخريم أصحابها؛
25. دعوة مؤسسات التعليم العالي والبحث العلمي إلى إعداد كتيبات لتحديد قواعد الاقتباس والتوثيق التي يجب على الطالب مراعاتها عند إعداد بحوثه، وكذا توضيح حالات السرقة العلمية والجزاءات المترتبة على ارتكابها؛
26. وضع لوائح تنظيمية لأخلاقيات البحث العلمي في مؤسساتنا الجامعية كإستراتيجية من أجل التوعية بماهية السرقة العلمية وأهمية حقوق الملكية الفكرية والأمانة العلمية وما يترتب عن انتهاكها والعقوبات المرصودة لها.